

# Salaires des fonctionnaires : les syndicats font monter la pression avant la grève de mardi

*Bastien Scordia*

Claquement de porte au ministère de la Fonction publique. Alors qu'une journée de mobilisation est annoncée pour le 19 mars, 7 des 8 syndicats dans la fonction publique – la CGT, la CFDT, l'Unsa, la FSU, Solidaires, la FA-FP et la CFE-CGC – ont quitté, jeudi 14 mars, une réunion avec l'administration sur la question des salaires. Force ouvrière avait préalablement indiqué qu'elle ne participerait pas à cette réunion.

Organisée par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), la réunion devait déboucher sur un "diagnostic partagé" de l'évolution de la rémunération des agents publics. Et ce dans le cadre des discussions lancées par le ministre, Stanislas Guerini, pour faire évoluer le cadre des négociations salariales dans la fonction publique, son objectif étant de mettre en place des négociations salariales annuelles sur le modèle des négociations annuelles obligatoires (NAO) du secteur privé. Le diagnostic présenté par l'administration a donc été loin d'être partagé par les représentants du personnel.

Dans le viseur des syndicats, le document que la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) leur avait transmis en amont de la réunion et qui détaille l'évolution des rémunérations des agents publics au cours des dernières années. Une analyse orientée, selon les organisations syndicales. Dans celui-ci, le ministère revient notamment sur les hausses du point d'indice (3,5 % en 2022 et 1,5 % en 2023), la revalorisation des bas salaires ou encore différentes mesures catégorielles en faveur de l'éducation, de la police ou de la justice.

## ***“Propagande gouvernementale”***

*“Les mesures décidées ces deux dernières années représentent 13,8 milliards d'euros de dépenses pour les 3 versants de la fonction publique”,* fait ainsi valoir le ministère. Les chiffres avancés par l'administration évoquent aussi une progression du pouvoir d'achat de 20,8 % à 34,2 % entre 2014 et 2024, selon les versants, *“avec le seul effet des mesures salariales”,* alors que l'inflation s'est élevée à 20 % sur la période.

*“Ce document ne saurait constituer une base pour un quelconque diagnostic sur les rémunérations dans la fonction publique compte tenu du choix hautement partial des éléments présentés”,* ont déclaré les syndicats en début de réunion, avant de la quitter. L'intersyndicale regrette aussi la mise en avant d'un indicateur en particulier : la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) qui, outre les mesures salariales, intègre l'effet des mesures d'avancement et de promotion des agents publics.

*“Le document part d’une approche biaisée car axée sur la masse salariale et surtout il est orienté en faveur d’une situation présentée comme quasi idyllique pour les agents publics”,* abonde Force ouvrière, absente de la réunion. *“Les salaires des agents méritent mieux que la propagande gouvernementale”,* renchérit la CGT.

### **Le ministère se défend d’une présentation biaisée**

*“Les chiffres sont ce qu’ils sont”,* répond le ministère de la Fonction publique en défendant une présentation *“loyale”* et *“complète”* des chiffres sur l’évolution de la rémunération des agents publics. *“Nous n’avons pas fait un choix entre les chiffres qui nous plaisent et ceux qui ne nous plaisent pas”,* ;insiste-t-on en décrivant la RMPP comme une donnée *“objective”* et *“transparente”* : *“cette donnée est constamment utilisée, c’est la seule variable globale sur la rémunération qui est du sens comme c’est celle qui permet de comparer, d’une année sur l’autre, l’évolution de la feuille de paie d’un agent public”.*

S’il dit regretter l’absence de *“discussions approfondies”* avec les syndicats ce jeudi, le ministère affirme toutefois que sa *“porte reste ouverte”* pour continuer à dialoguer sur ce diagnostic des rémunérations des agents publics. *“Ce n’est qu’une première étape de la négociation. Nous reprendrons dans les prochaines semaines des initiatives pour poursuivre, reprendre ou compléter ce diagnostic”,* développe le ministère.

Mais, ajoute-t-il, *“ce n’est pas de notre fait si le débat n’a pas eu lieu”.* Un message directement adressé aux syndicats qui, à l’image de la CGT, appellent aujourd’hui à *“élever le rapport de force”* dans la perspective, notamment, de la journée de grève programmée pour ce mardi 19 mars. Une journée de mobilisation face à *“l’urgence salariale”* dans la fonction publique, expliquent les syndicats, qui continuent de réclamer des augmentations générales pour les agents publics.